

Le 25 juin 2002

RÉSOLUTION: DU CONSEIL N° 02-10

Nomination d'un directeur exécutif par intérim

LE CONSEIL :

CONSTATANT que le poste de directeur exécutif de la Commission de coopération environnementale (CCE) est présentement vacant;

CONSTATANT EN OUTRE qu'il a entamé un processus de recherches pour trouver le prochain titulaire qu'il nommera à ce poste en conformité avec le paragraphe 11(1) de l'*Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement*;

DÉTERMINÉ, jusqu'à ce qu'il nomme le nouveau directeur exécutif, à ce que le Secrétariat de la CCE continue de fonctionner sans interruption;

PAR LA PRÉSENTE :

DÉCIDE de nommer M. Victor Shantora à titre de directeur exécutif par intérim, et ce, en vertu du paragraphe 4(3) des *Règles sur l'emploi* de la CCE.

ADOPTÉE PAR LE CONSEIL :

Judith E. Ayres
Gouvernement des États-Unis d'Amérique

Olga Ojeda
Gouvernement des États-Unis du Mexique

Norine Smith
Gouvernement du Canada